

Сведения об авторе

Деланоэ Игорь – доктор наук, научный сотрудник университета Париж I Пантеон-Сорбонна /Франция/ и Гарвардского университета /США/, преподаватель истории Французского университетского колледжа СПбГУ.

E-mail: igor.delanoë@gmail.com

Статья печатается в оригинале на французском языке.

LE REDÉPLOIEMENT DE LA MARINE RUSSE A VILLEFRANCHE AU LENDEMAIN DE LA GUERRE DE CRIMÉE (1858 – ANNÉES 1860)

Résumé

Défait lors de la guerre de Crimée, l'Empire russe cherche dès 1856 à maintenir sa présence navale dans le bassin méditerranéen fondamentalement compromise par les dispositions du traité de Paris. La Russie se tourne vers la Maison de Savoie avec qui elle entretient de bonnes relations, et dès la fin des années 1850, la rade de Villefranche abrite un point d'appui naval russe. Bien que limitée, la facilité navale dont ont bénéficié les tsars à Villefranche à partir de novembre 1858, a contribué non seulement à cristalliser une présence russe déjà implantée, mais également à densifier les liens entre la Russie et le Piémont d'une part, la Russie et la France d'autre part. Toutefois, les changements intervenus sur la scène géopolitique européenne au début des années 1870 permettent à la marine russe de recouvrer sa liberté de manœuvre en mer Noire. L'activité navale russe à Villefranche s'éteint peu à peu au cours des années 1870, et une coopération scientifique franco-russe s'y substitue à travers la création d'un observatoire océanographique qui fonctionne dès 1884.

Mots clefs : Russie – Guerre de Crimée – Méditerranée – France – Piémont-Sardaigne.

I. Delanoë

Information about the author

Delanoë Igor – PhD in History, research associate at the University of Paris I Panthéon-Sorbonne /France/ and Harvard university /USA/, professor of History at the French University College SPbGU.

E-mail: igor.delanoë@gmail.com

The article is printed in the original in French.

**THE REDEPLOYMENT OF THE RUSSIAN NAVY
IN VILLEFRANCHE AFTER THE CRIMEAN WAR
(1858–1860s)**

Abstract

Defeated during the Crimean War, the Russian Empire sought immediately after the war to maintain its naval presence in the Mediterranean basin in spite of the fundamentally constraining dispositions of the Treaty of Paris. The Sardinia Piedmont Kingdom appears to be a reliable option for the Czar Alexander II who enjoyed fairly good ties with Turin, and starting from late 1850's, the small harbor of Villefranche hosted a Russian naval support point. Although limited, the Russian naval point in Villefranche contributed not only to build up an already existing Russian presence, but also it widened the ties between Russia and the Sardinia Piedmont Kingdom on the one hand, and Russia and France, on the other hand. However, deep changes occurring on the European geopolitical stage in early 1870's allowed Russia's fleet to retrieve its freedom in the Black Sea. The Russian naval activity in Villefranche then started to decrease during the 1870's, soon replaced by a French-Russian scientific cooperation run by an oceanographic institute laid down in 1884.

Keywords: Russia – Mediterranean – Crimean War – France – Sardinia Piedmont Kingdom.

Dès la fin des années 1850, la rade de Villefranche abrite un point d'appui naval russe. Bien que limitée, la facilité navale dont ont bénéficié les tsars à Villefranche à partir de novembre 1858, a contribué non seulement à cristalliser une présence russe déjà implantée, mais également à densifier les liens entre la Russie et le Piémont d'une part, la Russie et la France d'autre part, avec notamment un volet scientifique représenté par la création d'un observatoire océanographique à Villefranche qui fonctionne dès 1884.

L'historiographie consacrée au phénomène de la présence russe sur la Côte d'Azur s'est focalisée sur différents aspects de cette implantation, et notamment sur le volet mondain lié aux séjours réguliers à Nice de membres de la famille impériale. Des études ont également été consacrées à l'impact de leurs activités sur la vie locale : architecture, musique, peinture, mais aussi activités politiques, caritatives ou religieuses¹. Très peu de travaux ont été en revanche consacrés aux volets naval et géopolitique liés pourtant directement à l'implantation d'un point d'appui pour la flotte de guerre russe dans la rade de Villefranche, alors que cet événement ne doit rien au hasard. La dernière étude francophone consacrée dans son intégralité au sujet est celle de LeRoy Ellis, publiée en 1964 dans la revue *Nice Historique*². Plus récemment, en 1999, Olivier Vernier³ a rédigé un article consacré aux liens entre Villefranche-sur-Mer et la marine de guerre, toujours dans *Nice Historique*, intitulé « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondiale 1814-1839 »⁴, mais on n'y trouve qu'un bref paragraphe consacré aux activités russes.

Les ressources locales nous apportent un certain nombre d'éléments de réponse. Les archives municipales de Villefranche-sur-Mer⁵, où il est possible de se procurer les procès-verbaux des conseils municipaux, y compris ceux de l'époque sarde, ne nous révèlent malheureusement que bien peu choses sur ce sujet. En revanche, les archives départementales des Alpes-Maritimes⁶ nous

¹Ralph Schor, « Solidarité chrétienne ? Orthodoxes russes et catholiques français dans les années 1920 », *Cahiers de la Méditerranée*, 63 | 2001.

²LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *Nice Historique*, n° 3, 1964, pp. 67–83.

³ Olivier Vernier est professeur à l'université de Nice-Sophia Antipolis.

⁴Olivier Vernier, « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondiale 1814-1839 », *Nice Historique*, n° 1/2, 1999, pp. 57–71.

⁵En particulier la série 1D.

⁶Principalement la sous-série 1Z.

éclaircit bien plus sur cette présence : on y trouve de très nombreux documents relatifs aux questions d'ordre stratégique soulevées par la présence de la marine de guerre russe à Villefranche. Il s'agit essentiellement de documents émanant du consulat de France à Nice, durant la période 1853-1860, qu'il s'agisse de la Direction politique ou des affaires commerciales. Sont également disponibles les dépêches de l'antenne consulaire de France à Villefranche même⁷. Ces documents prennent bien souvent la forme de rapports relativement précis indiquant les mouvements de navires russes⁸. On trouve également des documents issus de la légation de France à Turin, qui traitent plutôt du volet diplomatique de l'affaire. Il est aussi possible de consulter la presse ancienne, et les journaux niçois francophones qui abordent la thématique de la présence russe à Nice et Villefranche⁹. Les archives diplomatiques de La Courneuve nous aident quant à elles à inscrire cette implantation dans le contexte géopolitique de l'après Guerre de Crimée¹⁰. Il existe enfin un certain nombre de documents, essentiellement iconographiques, disponibles à l'Observatoire Océanographique de Villefranche.

En se référant à ces sources, nous en apprenons un peu plus sur la nécessité pour les tsars de disposer d'une telle facilité navale, ainsi que sur l'utilisation que comptait en faire la Russie. Défait par les armées anglaises, françaises, ottomanes et sardes lors de la guerre de Crimée, l'Empire russe cherche dès 1856 à disposer de nouveau d'un accès direct à la Méditerranée pour sa flotte de guerre. Cet accès lui a en effet été interdit par le traité de Paris qui neutralise la mer Noire¹¹. L'absence de moyens navals en Méditerranée risque alors de compromettre sérieusement l'influence et les activités russes dans le bassin méditerranéen, au grand bénéfice des puissances victorieuses.

Dans la mesure où le déploiement permanent de vaisseaux russes en temps de paix dans le port de Villefranche représente aujourd'hui encore un cas unique en Méditerranée¹², on peut se demander en quoi la facilité navale accordée par

⁷Cette antenne fonctionne jusqu'en 1860.

⁸Ces informations portent sur le nom, la provenance, la cargaison, le nombre de canons, l'équipage et souvent la destination du navire.

⁹Citons *L'Avenir de Nice* et *Le Journal de Nice*.

¹⁰Notamment la correspondance politique des consuls et les Mémoires et documents portant sur la Russie.

¹¹L'article 11 du traité neutralise la mer Noire.

¹²La Russie ne disposera plus de telles facilités navales à l'étranger en temps de paix jusqu'en 1958, avec le port albanais de Pashaliman, en pleine Guerre froide. Et encore, cette facilité ne lui sera accordée que jusqu'en 1961.

le Piémont à l'Empire russe dans la rade de Villefranche constitue un exemple de repositionnement stratégique de la marine russe en Méditerranée ?

I. La Russie et Villefranche : une histoire ancienne.

Alors que la Russie avait alors jusque-là manifesté son intérêt exclusivement pour des îles méditerranéennes (comme Malte par exemple, ou des îles grecques), elle conclut un accord avec la Maison de Piémont-Sardaigne qui lui octroie la jouissance d'un port non insulaire.

Les conséquences du traité de Paris (1856) pour la présence navale russe en Méditerranée

La guerre de Crimée a opposé la Russie impériale à une coalition composée de la Grande-Bretagne, de la France, du Piémont-Sardaigne et de l'Empire ottoman. Déclenchée en octobre 1853 à la suite d'un conflit au sujet des Lieux Saints qui opposait Nicolas Ier à Napoléon III¹³, cette guerre a pour principal théâtre d'opérations la Crimée où les troupes coalisées débarquent en septembre 1854. Leur objectif est la forteresse de Sébastopol qu'ils assiègent pendant près de onze mois et demi. Si la flotte russe de la mer Noire a joué un rôle essentiel dans le déclenchement des hostilités en détruisant la flotte ottomane à Sinope au mois de novembre 1853, son rôle diminue considérablement dans la suite du conflit.

C'est Alexandre II qui a la lourde charge de terminer la guerre commencée par son père. Il signe le traité de Paris le 30 mars 1856 dont les clauses sont dramatiques pour la Russie puisque selon l'article 11, la mer Noire est neutralisée, ce qui implique la disparition de toutes les flottes de guerres qui y sont présentes, principalement les flottes de guerre russe et turque. La flotte russe de la mer Noire est donc condamnée, et avec sa disparition, c'est un véritable outil de puissance que l'Empire russe perd. Conséquence de l'article 11, l'article 13 stipule que tous les arsenaux militaires maritimes et bases navales doivent être démantelés, ce qui concerne notamment les installations militaires de Sébastopol et d'Odessa. Enfin, afin de garantir les clauses du

¹³Le prétexte est une polémique sur la détention des clefs du sanctuaire de Bethléem par les orthodoxes ou les catholiques.

traité, une commission européenne temporaire est créée ; elle est composée de délégués britanniques, français, sardes, turcs, russes et autrichiens (article 16).

C'est toute l'influence de la Russie en mer Noire et au-delà, en Méditerranée, qui est ainsi remise en question en 1856. Tout l'effort d'expansion de l'influence russe, acquise depuis Catherine II et confirmée encore à Andrinople en 1829, est compromis dans la mesure où sans flotte de guerre, la Russie ne peut plus protéger ses intérêts en Méditerranée, ni se donner les moyens de mener une diplomatie efficace.

Les intérêts russes dans le bassin méditerranéen sont alors principalement de trois ordres. Les intérêts stratégiques d'abord, avec la mission d'assistance et d'appui aux troupes du Caucase qui incombait à la flotte de la mer Noire. En outre, depuis Pierre le Grand, la Russie a constamment cherché à disposer de débouchés directs sur les mers chaudes, et plus particulièrement sur la Méditerranée, ce qui passe par la garantie de la liberté de circulation de ses navires de guerre à travers les Détroits¹⁴. Avec le traité de Paris, cette circulation devient de fait illégale. Viennent ensuite les intérêts économiques, avec le commerce depuis et vers les ports de la mer Noire. Ce commerce est garanti par le traité de Paris avec l'article 12 qui stipule clairement que les activités commerciales en mer Noire peuvent se poursuivre et ne sont pas concernées par les clauses restrictives. Mais comment protéger les navires battant pavillon russe sans marine de guerre ? L'Empire russe possède également des intérêts politico-religieux qui sont doubles. D'abord, la mission de protection des Chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman. Là aussi, comment maintenir une forme de pression suffisamment efficace et crédible sur les Ottomans sans l'outil maritime ? N'oublions pas que la plus grande victoire navale remportée par les Russes contre les Ottomans s'est déroulée à Tchesmé en 1774, au large de l'île de Chios, presque au cœur politique de l'Empire ottoman. Enfin, la Russie entend contribuer à la protection des Lieux Saints à Jérusalem.

Au lendemain de la signature du traité de Paris, ce sont tous ces intérêts qui sont donc profondément compromis, et le prestige de la Russie, fortement entaché.

La quête d'un point d'appui naval en Méditerranée

L'Empire russe a besoin de trouver une solution alternative à celle de ses installations en mer Noire afin de déployer sa flotte en Méditerranée. Il se tourne alors vers la partie occidentale du bassin méditerranéen dans la mesure

¹⁴Cette libre circulation est assurée depuis le traité russo-turc de 1774.

où le bassin oriental relève de l'influence de l'Empire ottoman et de celle de la Grande-Bretagne qui sont deux puissances clairement hostiles à Saint Pétersbourg. Les efforts de la diplomatie russe se concentrent dans un premier temps sur la France de Napoléon III, car Alexandre II entretient de bons rapports personnels avec l'empereur des Français. Les griefs au sujet des clefs des Lieux Saints sont rapidement oubliés et les premiers contacts semblent encourageants, mais le rapprochement s'échoue sur le récif de la crise polonaise de 1863.

Parallèlement, la Russie active ses réseaux en direction du Piémont-Sardaigne. Plusieurs raisons expliquent cette orientation sarde. Même si la Maison de Savoie a participé directement au conflit, cette participation s'est avérée tardive puisque le Piémont entre en guerre près d'un an après la France et la Grande-Bretagne, en janvier 1855, et sa participation est surtout politique et logistique. Aussi, les relations personnelles entre Victor-Emmanuel II et la cour de Russie demeurent-elles très bonnes. Dès le mois de novembre 1856, la grande duchesse Hélène de Russie vient séjourner à Nice, soit quelques semaines seulement après la signature du traité de Paris¹⁵. Elle précède de quelques jours l'impératrice douairière de Russie, Alexandra Feodorovna. Au mois de janvier 1857, le grand-duc Michel débarque à son tour à Villefranche, peu de temps avant que le roi de Sardaigne n'y vienne également. Le grand-duc Constantin se rend quant à lui à Villefranche au mois de mars 1857. Ce défilé des membres de la famille impériale témoigne de la volonté de la Russie, au lendemain de la défaite en Crimée, de créer une forme de partenariat avec le Piémont. La rapidité avec laquelle les anciens « ennemis » se retrouvent et se réconcilient au cours de réceptions fastueuses données dans les villas¹⁶ où séjournent les membres de la famille impériale russe ou sur les navires mouillés dans la rade de Villefranche, illustre en fait le poids des attentes mutuelles en termes de politique étrangère.

¹⁵ADAM, sous-série 1Z, 1Z23, correspondance du consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1853–1858.

¹⁶La villa Bermond était située à côté de l'Eglise russe de la rue Longchamp. La villa Orestis était située à l'époque sur le boulevard Gambetta. La villa Avigdor se trouvait à l'angle de la rue Andrioli et de la rue de France.

Villefranche, une solution à la croisée des attentes mutuelles de la Maison de Savoie et de l'Empire russe

Les Russes, à la recherche d'une facilité navale susceptible d'accueillir leur escadre méditerranéenne, connaissent l'existence de la rade de Villefranche depuis presque un siècle. En effet, en 1769, Catherine II envoie deux escadres en Méditerranée depuis les ports du Nord¹⁷ afin d'appuyer des opérations contre la Turquie. En 1770, la seconde escadre, commandée par l'amiral Orlov, relâche dans la rade de Villefranche. L'amiral peut alors constater l'intérêt militaire représenté par ce site. Progressivement, des sujets russes se mettent à fréquenter, encore ponctuellement, la région niçoise. Dix ans plus tard, le frère de l'amiral, le prince Grigori Orlov, vient ainsi séjourner à Nice. En juillet 1783, Catherine II établit un consulat russe pour Nice et Villefranche¹⁸. L'écrivain russe Nicolas Gogol séjourne également à Nice en 1843. Certaines familles niçoises nouent des alliances avec des familles aristocrates russes au cours de la première moitié du XIXe siècle : citons les Orestis, les Fricero ou les Gubernatis¹⁹.

De son côté, la Maison de Savoie a alors également intérêt à se réconcilier avec la Russie. Sa participation à la guerre de Crimée, bien qu'elle fût limitée, lui a tout de même permis de tirer un certain prestige de la victoire sur une grande puissance comme la Russie. Ce prestige permet à Cavour d'envisager à court terme l'unification de l'Italie sous la bannière du Piémont. Toutefois, dans la perspective d'un conflit imminent, il faut éviter que le principal obstacle à cette unification, l'Autriche, ne s'allie avec d'autres puissances, et notamment avec la Russie, dont elle était très proche avant la guerre de Crimée. Par conséquent, la volonté du tsar de disposer d'un point d'appui pour sa flotte en Méditerranée tombe à point nommé et la rade de Villefranche se trouve à la croisée des attentes des deux Etats d'autant plus qu'à cette date, elle n'est plus utilisée militairement par la Maison de Savoie qui lui préfère les ports de La Spezia ou de Gênes²⁰. Les intérêts des deux Etats reposent donc bien sur des impératifs d'ordre stratégique et politique, et la présence, encore limitée,

¹⁷La Russie ne dispose alors pas d'interface maritime directe sur le bassin méditerranéen, ce qui lui sera octroyé par le traité de 1774.

¹⁸L'impératrice nomme comme consul Lukas Valsamakia, un Grec qui avait participé à la guerre russo-turque de 1768–1774.

¹⁹Jean-Claude Braconnot, Isabelle Palazzoli, Madeleine Servera-Boutefoy, *Villefranche sur Volga : les Russes sur la Côte d'Azur à partir de 1850 et la naissance d'un institut scientifique*, Nice, Serre, 2004, 40 pages.

²⁰Olivier Vernier, « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine 1814–1939 », *art. cit.*, p. 59.

de sujets russes à Nice a servi de point de départ puis de catalyseur pour leur rapprochement en facilitant les négociations.

Aussi, lorsque les membres de la famille impériale débarquent à Villefranche en cette fin d'année 1856, ce n'est pas seulement pour passer l'hiver à Nice, mais c'est aussi et surtout pour mettre au point l'accord russo-sarde concernant la facilité navale accordée à la Russie dans la rade de Villefranche.

II. Villefranche : un point d'appui naval pour l'escadre méditerranéenne russe

Il convient plus de parler de point d'appui naval russe que d'une véritable base navale, dans la mesure où les infrastructures mobilisées par les Russes en rade de Villefranche restent modestes comme nous allons l'évoquer. Plus que les infrastructures elles-mêmes, il convient de considérer la portée d'un tel accord : pour la première fois de son histoire, l'Empire russe bénéficie d'une facilité navale acquise en temps de paix dans le bassin occidental de la Méditerranée.

L'accord russo-sarde de 1858

La facilité navale est officiellement accordée par le gouvernement sarde au gouvernement russe le 16 novembre 1858 pour une durée fixée à 99 ans²¹. L'accord porte sur deux bâtiments situés dans le port de Villefranche : l'ancien bague, appelé bâtiment des Galères, ainsi que sur une bâtisse attenante, appelée bâtiment de la Forge. Les Russes disposent des plans de la baie et de ceux de Villefranche depuis l'année précédente car l'ambassadeur de Russie à Turin, le comte de Stackelberg, les a reçus de Cavour lors de la phase de négociation²².

La Russie obtient donc l'usufruit de ces deux bâtiments : le premier sert de lieu de stockage et d'hôpital pour les marins russes malades et le second bâtiment est transformé en dépôt de charbon, de toiles et de vivres pour la

²¹ADAM, sous-série 1Z, 1Z55 : correspondance de l'agence consulaire française de Villefranche avec le consulat de France à Nice, 1856–1860. NAK, Records created and inherited by the Foreign Office, FO 881/6408: Russia & Turkey: Memo. Affairs of S.E. Europe. Dardanelles, &c. Defence of Constantinople Russian Mediterranean Squadron, *Memorandum by Mr. Bertie respecting Affairs of South-Eastern Europe, August 1892 to October 1893*, p. 4.

²²LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *art. cit.*, p. 69.

marine russe. Les Russes y installent également une forge. Par ailleurs, ils se livrent à quelques travaux afin d'agrandir les installations déjà existantes : ils construisent notamment un plus grand débarcadère, et ils se livrent également à la réhabilitation des locaux qui sont vétustes car inutilisés par les Sardes depuis plusieurs décennies²³.

Lors des phases de négociations préalables à cet accord, la France a été consultée. En effet, Napoléon III se prépare à la guerre contre l'Autriche au côté de la Maison de Savoie, et ne souhaite pas voir s'installer près du futur théâtre des opérations une puissance potentiellement hostile. La Russie, qui a été abandonnée par l'Autriche en 1856, donne des garanties de neutralité en cas de conflit avec Vienne. D'ailleurs, lorsque la guerre est gagnée, et que le comté de Nice est rattaché à la France en 1860, le gouvernement français, loin de remettre en question la facilité navale accordée à la Russie, autorise tacitement la marine russe à continuer d'utiliser les installations dont elle a l'usufruit depuis deux ans.

Le grand vainqueur de 1856, la Grande-Bretagne, surveille de très près, par l'intermédiaire de son consul à Nice, les activités russo-franco-sardes à Villefranche. Londres craint, avec Vienne, de voir s'établir une alliance franco-russe, dont la Sardaigne serait l'entremetteur. Les Anglais et les Autrichiens se trompent tout en ayant près de 25 ans d'avance sur les faits²⁴. Les Britanniques, qui espéraient avoir évincé les Russes de Méditerranée orientale avec la victoire en Crimée, comparent Villefranche à un « mini Sébastopol » à partir duquel la Marine du tsar pourra opérer dans l'Archipel et sur les côtes du Moyen-Orient²⁵. Le Piémont, qui réagit par l'intermédiaire de *la Gazette Piémontaise*, tente de rassurer les Britanniques en déclarant que les installations de Villefranche sont une concession accordée à la Russie à titre gratuit, et qu'elles doivent servir à stocker charbon et vivres²⁶. Après tout, les Etats-Unis ont bien obtenu

²³C'est Amédée VIII qui fortifie la rade de Villefranche en 1388 et lui confère ainsi une vocation militaire. Plus tard, en 1543, la rade sert de base navale temporaire à l'escadre franco-turque (130 galères) venue assiéger Nice. Plus tard, elle est encore connue pour abriter un nid de corsaires. Toutefois, la rade de Villefranche sert régulièrement de point de relâche pour des escadres étrangères qui y font halte avec l'accord de la Maison de Savoie. Turin préfère en effet les ports de Gênes ou de La Spezia pour ses activités commerciales et militaires, ce qui a contribué à occulter l'intérêt de développer des infrastructures militaires à Villefranche. Voir Michel Bottin, « La politique navale de la Maison de Savoie en Méditerranée, 1560-1637 », *Nice Historique*, n° 1/2, pp. 13–14.

²⁴Il y aura bien une alliance franco-russe, mais en 1892.

²⁵Ces informations sont relayées par la presse niçoise et notamment par *l'Avenir de Nice*.

²⁶LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *art. cit.*, p. 73.

un entrepôt à La Spezia peu de temps auparavant, sans que cela ne soulève d'appréhension.

Aussi, à partir de 1858, la marine russe reprend ses évolutions d'escadre en Méditerranée orientale. Les rapports laissés par les consuls de France à Villefranche²⁷ sur les mouvements des navires russes dans ce port sont clairs et précis²⁸ et font apparaître que la rade de Villefranche se trouve au centre d'une route maritime très régulièrement empruntée par les navires de guerre russes. Cette route relie Cronstadt au bassin oriental de la Méditerranée. Les ports où s'arrêtent régulièrement les navires russes, sont Cadix, Barcelone, Marseille, Toulon, Gênes, La Spezia, Civitavecchia, Gaète et Messine. A partir de la Sicile, les navires se dirigent vers Raguse, mais ils voguent aussi en direction de Smyrne, et pour certains d'entre eux, jusqu'à Nikolaïev, en mer Noire, pour emmener certains membres de la famille impériale. Les zones d'évolution des escadres russes sont, comme avant 1856, l'Archipel et les côtes syriennes.

Afin de compléter son dispositif méditerranéen, la Russie cherche à obtenir d'autres facilités navales en Méditerranée. La Turquie, Naples et l'Espagne sont ainsi approchés par la diplomatie pétersbourgeoise dès 1859 en vue de conclure un accord portant sur des concessions portuaires similaires à celle de Villefranche. En Grèce, l'Empire russe aurait cherché à obtenir le droit d'implanter un point d'appui destiné à ravitailler en charbon ses escadres croisant dans l'Archipel²⁹.

Les activités induites par la présence de la marine russe à Villefranche

La présence de ressortissants russes avant même la création du point d'appui naval russe à Villefranche est attestée. Cependant, à partir de la fin des années 1850, l'implantation de la marine de guerre aidant, cette présence se cristallise. Les rapports des responsables de l'antenne consulaire de France à Villefranche indiquent qu'à partir de 1858, on compte très régulièrement en stationnement dans la rade de deux à cinq navires de guerre russes. Ainsi,

²⁷La France y possède une antenne consulaire depuis 1854. ADAM, sous-série 1Z, 1Z376 : consulat de France à Nice, affaires diverses, 1854.

²⁸Ils donnent notamment leur provenance, leur destination, leur cargaison éventuelle, des informations sur l'équipage et sur le commandement.

²⁹NAK, Records created and inherited by the Foreign Office, FO 881/6408: Russia & Turkey, Memo, Affairs of S.E. Europe. Dardanelles, &c. Defence of Constantinople Russian Mediterranean Squadron, *Memorandum by Mr. Bertie respecting Affairs of South-Eastern Europe, August 1892 to October 1893*, pp. 4–5.

pendant plus d'une décennie, la rade de Villefranche devient le théâtre d'un ballet incessant d'allers et venues de navires de guerre russes qui y transitent en venant ou se rendant en Méditerranée orientale ou vers Cronstadt. Les séjours réguliers des membres de la famille impériale contribuent également à ancrer cette présence russe et à faire de la région niçoise un lieu de villégiature des élites russes. Qu'il s'agisse de têtes couronnées, de marins, de fonctionnaires ou de commerçants, la présence accrue des Russes à Nice met en évidence un nouveau besoin : celui de disposer d'un lieu de culte orthodoxe approprié. Ainsi, l'église russe de la rue Longchamp est construite, presque de façon concomitante aux négociations russo-sardes, entre 1857 et 1858, avant d'être consacrée en janvier 1860.

Une fois que les Russes disposent des bâtiments au fond de la rade, non seulement ils les réparent et les repeignent comme nous l'avons évoqué, mais ils élaborent également un certain nombre de projets d'infrastructures. Dès le mois d'octobre 1859, il est ainsi question d'établir une ligne télégraphique qui relierait Nice à Villefranche³⁰. On imagine que cette ligne s'est très vite avérée nécessaire pour la transmission de diverses informations, d'intendance par exemple, entre les navires mouillés à Villefranche et les lieux de résidence des officiers russes ou des membres de la famille impériale à Nice. Ce projet est achevé quelques semaines plus tard, au mois de novembre 1859³¹. La requête transmise par les Russes au gouvernement sarde au sujet de l'obtention de la concession d'une ligne de chemin de fer reliant Villefranche à Cuneo mérite de retenir l'attention³². Même si ce projet n'aboutit pas, il témoigne de la volonté initiale des Russes de développer leur installation de Villefranche en y créant des infrastructures de taille. Enfin, la ligne ferroviaire Nice-Moscou est inaugurée en 1864.

Une telle activité à Nice et dans ses environs n'a pu laisser la population locale sans réaction. La réception de l'installation de ressortissants russes, puis des activités de la marine russe à Villefranche et Nice, a notamment été couverte

³⁰« *Il est question d'établir une ligne télégraphique entre Nice et Villefranche pour l'usage des Russes principalement. Le fil viendrait aboutir à l'entrée au pavillon situé à l'entrée du bassin, à gauche* ». ADAM, sous-série 1Z, 1Z45 : correspondance avec l'ambassadeur de France à Turin, avec le consul de France à Gênes, avec les agences consulaires de Monaco, Villefranche, Menton, Vintimille, Bordighera, San Remo, Port Maurice et Oneille, 1856–1859.

³¹ADAM, sous-série 1Z, 1Z46 : correspondance avec l'ambassadeur de France à Turin, avec le consul de France à Gênes, avec les agences consulaires de Monaco, Villefranche, Menton, Vintimille, Bordighera, San Remo, Port Maurice et Oneille, 1856–1860.

³²LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *art. cit.*, pp. 74–75.

par la presse niçoise et par les services consulaires français³³. L'opération de « séduction diplomatique » entreprise par l'impératrice de Russie lors de son voyage en 1857 ne s'est de fait pas limitée aux dignitaires sardes. Lors de la semaine sainte d'avril 1857, l'impératrice s'est en effet livrée à de nombreuses dépenses en faveur des nécessiteux et des plus pauvres à Nice. Elle a ainsi fait don de près de 20 000 francs à la ville qu'elle a souhaité voir utilisés pour des hospices et pour la fondation d'une caisse d'épargne³⁴. Cette attitude de bienfaitrice favorise l'image d'une souveraine charitable et pieuse et n'a pu que séduire la population niçoise qui lui témoigne sa reconnaissance en l'acclamant chaudement lors de son départ de Villefranche à la fin du mois d'avril 1857³⁵. L'influence positive acquise par l'impératrice lors de son séjour à Nice, qui dure six mois, lui est d'autant plus utile qu'une fois partie, elle se rend d'abord à Rome puis surtout à Turin, où elle a très probablement évoqué le dossier de Villefranche avec les autorités piémontaises. La presse niçoise mentionne également les activités russes à travers des dépêches qui traitent de thématiques bien spécifiques comme la religion et les fêtes religieuses orthodoxes ou les banquets et réceptions donnés par des personnalités russes. Lorsque la famille impériale russe séjourne de nouveau à Nice devenue française en 1865, sa popularité ne semble toujours pas se démentir. Dans son édition du 1^{er} et du 2 mai 1865, *Le Journal de Nice* accorde quelques colonnes à la cérémonie qui marque le départ du couple impérial russe pour la Russie. Celle-ci se déroule en gare de Nice dans une « *ambiance d'attendrissement général* » et lorsque le train quitte la gare, c'est sous les « *hourrahs chaleureux [des sujets russes] et les cris non moins énergiques de Vive l'Empereur ! poussés par l'assistance française [...]* »³⁶. La popularité apparente des hôtes, ainsi que leur volonté de pérenniser leurs bonnes relations avec les habitants de Nice et de ses

³³Nous nous appuyons ici essentiellement sur deux titres francophones : *L'Avenir de Nice*, et *Le Journal de Nice*.

³⁴«Pendant les six mois qu'elle a passé en cette ville, elle n'a négligé aucune occasion de secourir les malheureux ; des sommes considérables ont été dépensées par elle en aumônes de tout genre et elle a laissé, en partant, à la municipalité une vingtaine de mille francs destinée à des œuvres pieuses. Six mille francs aideront à la création d'une caisse d'épargne, et le reste sera réparti entre divers hospices ». ADAM, sous-série 1Z, 1Z23 : correspondance du consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Étrangères, 1853–1858.

³⁵«Une grande partie de la population s'était également transportée au lieu d'embarquement. Quand sa majesté a quitté la terre, de vives et nombreuses acclamations ont éclaté de toutes parts », ADAM, sous-série 1Z, 1Z23 : correspondance du consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Étrangères, 1853–1858.

³⁶ADAM, presse ancienne, PR 0466, *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865.

environs, peuvent se mesurer à l'aune de leurs activités durant leur séjour à Nice. L'Empereur a notamment remis de nombreuses décorations aux élites locales, comme aux maires de Nice et de Villeneuve³⁷, mais également au préfet des Alpes-Maritimes³⁸. Alexandre II a par ailleurs fait don de la somme de 3 000 francs à la commune de Villefranche, qu'il a souhaité voir consacrer à l'assistance aux plus pauvres³⁹.

Les aspects économiques et notamment les retombées liées aux activités russes sont également abordés par les journaux locaux. Ainsi, dès l'été 1858, alors que la probabilité d'implantation d'un port russe à Villefranche tend à se préciser, on comprend en parcourant *L'Avenir de Nice* que cette perspective semble plutôt bien accueillie par la presse locale :

« *Villefranche y puiserait une nouvelle vie industrielle et commerciale qu'elle a depuis longtemps perdue, et Nice serait enfin délivrée de ce triste voisinage d'un lazaret...* ⁴⁰ ».

Plus généralement, les journaux retranscrivent la satisfaction générale que paraît éprouver la population à l'égard de la présence désormais régulière des marins russes. LeRoy Ellis indique dans son article que « *La satisfaction de la population était peut être réellement unanime à l'arrivée des bateaux russes, puisque le commerce local avait immédiatement tiré tout le parti possible de cette clientèle de marins [...]* ⁴¹ ». Un autre exemple de mise à contribution du tissu économique local par les hôtes russes : le catafalque du grand-duc Nikolai Alexandrovitch, décédé au mois d'avril 1865 à Nice, était décoré de compositions florales qui sont l'œuvre Alphonse Karr, le célèbre fleuriste niçois, arrangées par les soins de ses jardiniers⁴². Les questions de souveraineté, et les réactions suscitées par la présence, même limitée, d'une force étrangère aux abords de Nice, ont rapidement été abordées par la presse locale. Dans son édition du 26 novembre 1858, *L'Avenir de Nice* annonce que « *[...] les Russes ont pris possession d'une partie des locaux que notre gouvernement leur a concédé...*

³⁷Respectivement M. Malaussena, et M. Ducrest, qui ont été décorés de la croix de commandeur de l'Ordre de Ste Anne. *Ibid.*

³⁸M. Gavini a reçu la même distinction. *Ibid.*

³⁹ADAM, presse ancienne, PR 0466, *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865.

⁴⁰*L'Avenir de Nice*, 18 août 1858, cité par LeRoy Ellis, «La base russe de Villefranche», *art. cit.*, p. 72.

⁴¹*Ibid.*

⁴²ADAM, presse ancienne, PR 0466, *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865.

à la satisfaction unanime de la population ⁴³ ». On ne trouve finalement que peu de traces, dans la presse locale, de préoccupations liées à l'implantation d'éléments d'une force armée étrangère au voisinage de Nice.

La Russie poursuit ainsi ses évolutions d'escadre en Méditerranée, et se sert du port de Villefranche comme point d'appui logistique. Toutefois, dès 1870, la situation diplomatique européenne évolue et la Russie retrouve l'usage de la mer Noire et des Détroits pour sa marine de guerre.

La mutation de la présence russe à Villefranche après 1870

Dès le lendemain de la signature du traité de Paris en 1856, la diplomatie russe, par l'entremise du prince Alexandre Gortchakov, cherche à récupérer ses capacités militaires en mer Noire. La Russie est seule, isolée sur la scène diplomatique européenne, son unique allié d'avant la guerre étant l'Autriche qui n'a pas bougé pour lui venir en aide lors de la guerre de Crimée. Comme nous l'avons évoqué, Alexandre II se tourne d'abord vers Napoléon III, mais le rapprochement échoue sur les affaires de Pologne et la révolte de 1863. La cause polonaise est également activement soutenue par la diplomatie britannique et par Vienne. Le seul Etat à donner des signaux d'ouverture vers Moscou est la Prusse de Bismarck qui non seulement soutient, mais aide la Russie à résoudre la crise polonaise. En retour, Alexandre II n'intervient pas lorsque l'Autriche est défaite à Sadowa en 1866 ou lorsque le Second Empire s'effondre à Sedan en 1870. La stratégie prussienne de Gortchakov paie puisqu'à la suite de la guerre franco-prussienne, la Russie déclare unilatéralement au mois d'octobre 1870 qu'elle ne s'estime plus liée par les contraintes du traité de Paris, et dans cette démarche, elle est soutenue par Bismarck. C'est une question de prestige pour la Russie que de pouvoir circuler librement le long de ses propres côtes et c'est en ce sens que le chancelier allemand justifie son soutien à la cause russe :

« Nous prîmes volontiers le parti de la Russie en 1870, afin de la délivrer des restrictions imposées par le traité de Paris. Elles n'étaient pas naturelles et l'interdiction de circuler librement près de son propre littoral était, pour une puissance comme la Russie, insupportable à long terme, parce qu'humiliante ⁴⁴ ».

⁴³*L'Avenir de Nice*, 26 novembre 1858, cité par LeRoy Ellis, «La base russe de Villefranche», *art. cit.*, p. 76.

⁴⁴Cité par Michel Heller, *Histoire de la Russie et de son empire*, *op. cit.*, p. 806.

Réunies à Londres au mois de mars 1871, les puissances européennes avalisent la position russe en la généralisant à tous les Etats de la mer Noire. Dès lors, la Russie retrouve également la libre et complète utilisation de ses infrastructures « criméennes », tout en retrouvant son prestige mis à mal en 1856.

Quelle est désormais la place de Villefranche dans tout ce tumulte diplomatique européen ?

La disparition du Second Empire laisse la place à la III^e République naissante qui reconduit elle aussi tacitement la concession de Villefranche à l'Empire russe. L'idée pour les nouveaux dirigeants français est de ne pas se priver d'un allié potentiel en cas de nouveau conflit avec la Prusse. Par ailleurs, en mal de reconnaissance sur la scène diplomatique européenne, la III^e République ne peut s'accorder le luxe de rejeter un hypothétique partenaire, d'autant plus que les relations entre l'Allemagne et la Russie se dégradent rapidement, alors que dans le même temps, les liens entre Paris et Saint-Petersbourg s'intensifient.

La marine russe ayant retrouvé sa liberté de mouvement en mer Noire, l'importance stratégique de Villefranche diminue considérablement au cours des années 1870, même si des vaisseaux russes continuent d'y relâcher régulièrement jusqu'à la fin de la décennie. En effet, à la suite de la guerre russo-turque de 1878–1879 que la Russie remporte, l'Angleterre décide unilatéralement d'empêcher le franchissement des Détroits aux navires de guerre russes. Les Anglais ont pénétré en mer de Marmara dès la signature de l'armistice d'Andrinople avec un seul objectif : empêcher les Russes de s'emparer de Constantinople. Les tensions qui caractérisent alors les relations anglo-russes en Méditerranée trouvent non seulement leurs origines dans la volonté de l'Angleterre de maintenir coûte que coûte en vie « *l'homme malade de l'Europe* » et de s'opposer ainsi à une mainmise russe sur les Détroits, mais également dans la lutte d'influence que se livrent les deux puissances en Asie centrale⁴⁵.

L'abandon progressif par la marine russe des installations navales de Villefranche révèle un certain nombre d'éléments sur la façon dont les élites russes considèrent alors la place de la Russie en Méditerranée. Pour Saint-Petersbourg, le centre de gravité des intérêts se situe en Méditerranée orientale, et plus spécifiquement dans les Balkans. La solution de Villefranche apparaît dès lors comme une solution temporaire devant palier une impossibilité

⁴⁵La Russie et la Grande-Bretagne en viennent presque à un conflit direct en 1885 lorsque les Russes atteignent l'Afghanistan. Par ailleurs, les deux puissances se livrent également une lutte d'influence en Iran.

envisagée elle aussi comme temporaire de pouvoir faire évoluer les escadres en Méditerranée à partir de la mer Noire. Enfin, les infrastructures vitales à toute marine de guerre, se situent sur le rivage russe de la mer Noire : les chantiers navals, les arsenaux et les forts forment un chapelet d'ouvrages sur les côtes russes en mer Noire. Aussi, l'implantation militaire russe de Villefranche périlicite-t-elle progressivement et devient dès 1884 une station scientifique océanographique.

L'implantation de navires de guerre russes à Villefranche est un exemple unique de repositionnement stratégique de la flotte russe de la mer Noire en Méditerranée occidentale. Facilitée par une diplomatie qui trouvait ses relais au sein de la communauté russe déjà présente à Nice, ainsi que par la présence personnelle et les activités de membres de la famille impériale, le point d'appui naval russe à Villefranche constitue une originalité historique et stratégique dans les relations entre la Russie et l'Occident. Jamais la Russie des tsars n'avait jusque-là bénéficié d'une telle facilité navale en territoire étranger en temps de paix.

S'inscrivant dans le contexte géopolitique méditerranéen de la seconde moitié du XIXe siècle, cette implantation navale répond aux besoins des tsars de disposer d'une force de présence afin de pérenniser la protection des intérêts russes en Méditerranée malgré les clauses restrictives du traité de Paris. Même si cette position se trouve géographiquement éloignée du centre de gravité de ses intérêts qui se situent dans les Balkans, la Russie n'est pas purement évincée de la scène navale méditerranéenne. Du côté du Piémont, l'accueil de vaisseaux russes à Villefranche répond à l'impérieuse nécessité de s'accorder les bonnes faveurs de la Russie dans la perspective d'une guerre avec l'Autriche devant conduire à l'unification de l'Italie.

Si elle ne dure pas dans le temps, cette implantation aura néanmoins contribué à cristalliser la présence russe dans la région niçoise et à favoriser le développement de relations privilégiées entre la France et la Russie : les deux pays signent en effet une alliance militaire en 1892 comme nous le verrons ultérieurement et envoient leurs escadres visiter les ports de Cronstadt pour les Français, et Toulon pour les Russes. Enfin, tout en répondant à un besoin stratégique, le point d'appui naval russe de Villefranche permet à la Russie d'approfondir sa pratique de la rive Nord du bassin occidental. En effet, comme

nous l'avons vu précédemment, les escadres arrivant de la Baltique, une fois le détroit de Gibraltar franchi, mettaient bien souvent directement le cap sur la Sicile après une halte à Minorque. La rive Nord du bassin occidental n'avait ainsi plus été régulièrement sillonnée par les vaisseaux russes depuis la campagne méditerranéenne de 1769–1770 et depuis les opérations réalisées à Gênes au début des années 1800.

Sources et bibliographie indicative :

Sources et bibliographie :

Archives françaises :

- Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve :
 - Mémoires et documents :
 - Russie :
 - Volume 42 : Déclaration de guerre, blocus, contrebande, course, prises..., 1853–1856, [P18048].

- Archives départementales des Alpes-Maritimes (06) :
 - Sous-Série 1Z :
 - 1Z22 : correspondance du Consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1850–1858.
 - 1Z23 : correspondance du Consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1853–1858.
 - 1Z34: correspondance du Consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1854–1856.
 - 1Z35 : correspondance du Consulat de France avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1857–1860.

- 1Z45: Correspondance avec l'ambassadeur de France à Turin, avec le consul de France à Gênes, avec les agences consulaires de Monaco, Villefranche, Menton, Vintimille, Bordighera, San Remo, Port Maurice et Oneille, 1856–1859.
- 1Z46 : Correspondance avec l'ambassadeur de France à Turin, avec le consul de France à Gênes, avec les agences consulaires de Monaco, Villefranche, Menton, Vintimille, Bordighera, San Remo, Port Maurice et Oneille, 1856–1860.
- 1Z48 : correspondance de la légation de France à Turin, 1851–1860.
- 1Z55 : correspondance de l'agence consulaire française de Villefranche avec le Consulat de France à Nice, 1856–1860.
- 1Z58 : correspondance entre le Consulat de France à Nice et les autorités sardes, 1850–1856.
- 1Z59 : correspondance entre le Consulat de France à Nice et les autorités sardes, 1856–1860.

➤ Presse ancienne :

- PR 0466, *Le Journal de Nice*.

• Archives municipales de Villefranche-sur-Mer (06) :

- Série 1D :
 - 1D21bis : délibération du conseil municipal, 1784 –1860.

Ouvrages :

- Jean-Claude BRACONNOT, Isabelle PALAZZOLI, Madeleine SERVERA-BOUTEFOY, *Villefranche sur Volga : les*

Russes sur la Côte d'Azur à partir de 1850 et la naissance d'un institut scientifique, Nice, Serre, 2004, 40 pages.

- Michel HELLER, *Histoire de la Russie et de son Empire*, Paris, Plon, 1997, 986 pages.
- Александр Борисович ШИРОКОРАД, *Россия на Средиземном море*, Москва, АСТ, 2008, 384 с.

Articles :

- Michel BOTTIN, « La politique navale de la Maison de Savoie en Méditerranée, 1560–1637 », *Nice Historique*, n°1/2, 1999, pages 12-24.
- LeRoy ELLIS, « La base russe de Villefranche », *Nice Historique*, n°3, 1964, pp.67–83.
- Olivier VERNIER, « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine 1814–1939 », *Nice Historique*, n°1/2, 1999, pages 58–72.